

Objet : REPONSE DU DEPUTE SAUVADET A LA LETTRE : « Les députés du pays des droits de l'homme et du citoyen sont-ils prêts à abolir leurs privilèges ? »



Date : le 26 mars 2010

Expéditeur : M. SAUVADET François

Destinataire : M. LEBRETON Hervé



Courriers (reçus)

Préc. 

Groupe Nouveau Centre

Le Président

Paris, le 26 MARS 2010

M. Hervé LEBRETON
Président de l'Association pour une
démocratie directe
BP 9
47360 PRAYSSAS

Monsieur,

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre lettre du 11 février, attirant mon attention sur la réforme des retraites.

Vous souhaitez l'alignement des régimes spéciaux de retraite des députés et des sénateurs sur le régime général.

Sachez que les parlementaires centristes ont demandé, depuis plusieurs années, l'extinction des régimes spéciaux. Dès 2002, nous avons proposé au gouvernement la mise en extinction progressive des régimes spéciaux pour les nouveaux actifs, considérant qu'on ne peut pas réformer en laissant de côté les retraites les plus favorables.

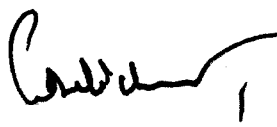
Nous avons ainsi demandé au gouvernement de déposer un rapport examinant la faisabilité de la mise en extinction progressive des régimes spéciaux avec le maintien des droits acquis ; tous les actifs recrutés par ces organismes relèveraient du régime général, par contre ceux qui bénéficient du régime conserveraient leurs droits.

De même dans le cadre de la discussion du projet de loi relatif au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, nous avons souhaité que la réforme du système de retraite des salariés de ces entreprises aille plus loin et prévoie l'extinction du régime à terme en alignant le régime des retraites des nouveaux salariés sur le régime général.

Bien évidemment, si l'on prévoit l'extinction des régimes spéciaux, cette mesure devrait également s'appliquer à ceux des parlementaires, et je considère que, si l'on demande aux Français de faire des efforts au nom de la pérennité de notre système de retraite par répartition et au nom de la solidarité nationale, les parlementaires devront eux aussi faire ce geste de solidarité.

En tout cas, il est évident que ce sujet sera abordé dans le cadre du grand débat sur les retraites qui va s'ouvrir très prochainement, au mois d'avril.

En espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François SAUVADET

